







# Petit point sur l'urbanisme!

Chères Villemeroises, Chers Villemerois, Et oui en 2016, l'ancienne équipe s'est mise en route pour remettre à jour et rajeunir le Plan Local d'Urbanisme, après plusieurs réunions et des heures de boulot pour essayer de satisfaire toutes les demandes des administrés. La commission d'urbanisme avait réussi à faire une première ébauche sur ce projet.

En fin d'année 2019, le nouveau PLU est revenu validé par certaines administrations et la mairie l'a donc approuvé en fin d'année! Coup de théâtre! Le préfet l'a retoqué en début d'année pour manque de justificatifs sur plusieurs points.

Après la Covid et les élections qui sont venues se mêler de tout cela.

Maintenant, j'ai repris le dossier et à l'heure d'aujourd'hui, après avoir refait plusieurs réunions avec les services de l'urbanisme et revu les points négatifs, j'espère pouvoir présenter le nouveau PLU en début d'année 2021.

Geoffrey Desplats

# **MAIRIE**

12, avenue du Général De Gaulle 77250 Villemer Tél. 01 64 24 92 99 - fax 01 64 24 96 22

Courriel : mairie.villemer@wanadoo.fr Internet : www.villemer.fr

facebook.com/Villemer-102701131483116/

# Ouverture du secrétariat

Lundi et mercredi de 14h à 16h30 Vendredi de 14h à 17h. Samedi de 10h à 11h30.

Agents administratifs : Nathalie Cagnion et

Hayat Ouboumarouan

Agents techniques : Richard Rossi et Frédéric Billey



# CONSEIL MUNICIPAL

#### Franck BEAUFRETON

Maire.

Sur rendez-vous

#### **Geoffrey DESPLATS**

Maire-Adjoint, chargé de l'urbanisme et de l'environnement

# Sur rendez-vous

Marc VITRY

2º Adjoint, chargé des travaux et des réseaux

Sur rendez-vous

#### **Christian BERTAUX**

3º Adjoint, chargé des finances, culture et vie associative Sur rendez-vous

#### **Xavier HENRY**

Délégué aux ressources humaines et relations internes

#### **Gwladys MARTIN**

Déléguée à la Communication et Relations extérieures

Catherine ANSELME, Gilles BENEY,

Florence BODIN, Freddy BODIN, Éric DESHAYES, Daniel HERMANS, Caroline DE SOUSA-MALHAO,

Franck PÉTOT, Martine SAINTEMARIE

# ÉTAT CIVIL

# **AU REVOIR à :**

Raymonde HAMON, le 12 août Bernard BONDON, le 11 septembre Thérèse MALHAO. le 1<sup>er</sup> octobre



Pierrette Bapteste, une très belle personne dans tout les sens du terme, nous a quittés brutalement

le 7 septembre. Toujours souriante et d'une grande gentillesse, elle est partie trop tôt, trop vite.

Nous ne l'oublierons jamais, elle restera dans nos cœurs. Repose en paix chère Pierrette.

Francine et Yves Landry et tous ses amis

# **FÉLICITATIONS à :**

Élodie CHARRIER et Dorian CORDONNIER, le 27 septembre

## **BIENVENUE** à :

Soline MAIRA, le 11 mai

Élyo MARION, le 19 septembre

# Goup de projecteur sur...

#### THIERRY ANSELME

J'ai 59 ans et je suis Villemerois depuis 20 ans. Depuis maintenant deux ans, je suis en microentreprise.

J'ai 35 ans d'expérience en tant que plombierchauffagiste et suis spécialisé dans les salles de bain et salles d'eau, poseur d'adoucisseur de grande qualité et de pompe à chaleur.

Il y a deux ans, j'ai décidé d'ouvrir ma société appelée ATF à Villemer, afin d'être plus proche du client.

Contactez-moi au 06.62 07 14 21. Email : thierry.anselme@sfr.fr







# **Destauration**

Coup jeune sur les grilles et portails du commerce du village et de l'école.



C'est après un grand ponçage et restauration du bas des portails, que Richard et Frédéric, nos agents techniques, ont recouvert d'une éclatante peinture les grilles et portails du Nulle Bar ailleurs, ainsi que ceux de l'école. Merci à eux, c'est très joli.





La crise sanitaire que traverse actuellement notre pays, et notamment la recrudescence des contaminations au covid19, nous obligent malheureusement à prendre la décision d'annuler le traditionnel repas de fin d'année de nos anciens.

En attendant de pouvoir nous retrouver l'an prochain pour cette journée tant attendue, les personnes âgées de 65 à 70 ans bénéficieront cette année, à titre exceptionnel, du colis offert habituellement aux personnes âgées de 70 ans et plus.

Les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire conserveront bien sûr cette année leur bon cadeau de fin d'année.

Le CCAS a décidé d'étendre cette action pour 2020, aux jeunes de 12 à 18 ans en leur attribuant dès cette année une soirée « Ciné Burger » sous la forme d'une place de cinéma accompagnée d'un bon de restauration rapide.

Nous vous rappelons que toute personne rencontrant des difficultés matérielles importantes peut contacter les membres du CCAS en s'adressant à la mairie.

Dans l'attente de jours meilleurs, soyez assurés de toute notre attention quant à la situation actuelle et surtout prenez soin de vous et de vos proches.

Les membres du CCAS



# Dègles d'urbanisme

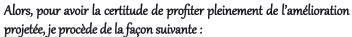
Vous envisagez de construire, de réaliser des travaux d'agrandissement, de refaire votre toiture, d'ouvrir ou fermer une fenêtre ou porte, de remplacer votre clôture ou d'installer un abri de jardin ou un carport.

Dans tous ces cas de figure, vous devrez établir une demande de permis de construire ou une demande préalable de travaux.

Afin d'être certain de vous conformer à la réglementation en vigueur et au règlement propre du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune, n'oubliez pas de venir en mairie consulter ce document avant de remplir votre demande et d'entreprendre la réalisation de votre projet.

Sachez que certaines zones de la commune sont situées dans un périmètre réclamant l'avis des Bâtiments de France ou bien sont touchées par une servitude d'utilité publique et que dans ce cas, les règles peuvent être modifiées ou plus contraignantes. Tout manquement à ces règles

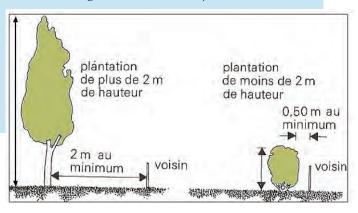




- Je consulte le PLU en mairie et je pose toutes les questions relatives à mon projet à l'adjoint chargé de l'urbanisme ou la secrétaire de mairie.
- Je remplis et je dépose mon dossier pour instruction
- Après validation de mon dossier, j'entreprends en toute sérénité mes travaux.

# É lagage des arbres et des baies

Chacun doit veiller à ce que ses plantations n'empiètent pas sur le domaine public. Les arbres et les haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Un simple rappel suffit souvent à attirer l'attention sur un débordement non contrôlé par négligence. Ces règles s'appliquent également entre parcelles contiguës. Afin d'éviter tout conflit de voisinage, assurez-vous que vos végétaux n'empiètent pas sur la parcelle voisine. Respectez la distance réglementaire lors de vos plantations.



# **A** partager

Le passeport touristique de Seine-et-Marne distribué dans les offices de tourisme du département permettra aux habitants de découvrir un panel de différentes activités partenaires qu'ils pourront réaliser seul ou en famille dans le département.

A travers 6 envies, les Seine-et-Marnais pourront ainsi « savourer », « se retrouver », « décompresser », « s'amuser »,

« s'évader » et « apprendre » en découvrant des lieux partenaires du 77.

A chaque participation, via la présentation de son passeport, la personne se verra accoler une vignette dans celui-ci en guise de validation.



A partir de 5 vignettes obtenues, il est possible de se rendre à l'office de tourisme le plus proche pour obtenir son diplôme d'ambassadeur.

Au bout de dix activités validées, les participants pourront recevoir leur tee-shirt d'ambassadeur et d'autres surprises et ainsi promouvoir la Seine-et-Marne en connaissant mieux le territoire.

# Activités vacances

Le programme des vacances d'automne de Moret Seine&Loing est en ligne sur notre site dès aujourd'hui.

De nombreuses activités seront proposées du 19 au 30 octobre à destination des 4-18 ans.

Au programme, du sport, des sorties, des ateliers créatifs, des jeux...

Les préinscriptions sont ouvertes :

https://www.ccmsl.fr/activites-vacances-octobre-2020/activites-jeunesse-sport-octobre-2020.html

Service Jeunesse & Sports, 01 60 70 28 33.



Dans la continuité de la mise en sécurité de notre village, une borne à défense-incendie a été installée chemin de Bezanleu.



Directeur de la publication : Franck Beaufreton

Rédaction : Catherine Anselme, Franck Beaufreton, Freddy Bodin, Florence Bodin, Gwladys Martin, Franck Pétot, Martine Saintemarie.

Conception graphique : Martine Saintemarie courriel : lelien.villemerl@hotmail.fr Impression : Espace Graphic - Écuelles



# Travaux voiries

#### La campagne de point à temps 2020 a débuté le 9 septembre sur notre commune.

Pour cette année, ce sont les chemins de Bezanleu et Flagy sur le bourg et l'allée des Pommiers sur Le Gallois qui ont eu la visite du camion afin de retrouver une jeunesse. Cette opération a été programmée sur deux jours pour un montant total de 15 948€ TTC.





Un repérage et marquage est effectués en amont avec la société et Marc Vitrv.



Le camion dépose avec précision la couche de roulement en fine épaisseur.



Et voilà, le trou bouché, avec un surplus de gravillons nécessaire. C'est le passage des véhicules qui va les compacter.

Conseiller municipal de Villemei

Éric Deshayes,

# Parole de Pro...

#### Quel est ce procédé pratiqué par la société Wiame, Éric nous explique :

C'est un nouvel outil de réparation pour les chaussées dégradées notamment les nids de poule et les faïençages.

Il permet de manière rapide et efficace de répondre aux besoins des clients. Ce système permet d'intervenir soit à la journée, soit à la demi-journée, sa vocation première est de répondre au besoin des communes, même des petites, puisque c'est un système qui requiert peu de personnel et de matériel, et donc moins onéreux et permettant de sécuriser les routes tout en allongeant leur durée de vie.

#### Comment cela fonctionne:

- Soufflerie puissante et chalumeau performant pour ramollir le fond de forme
- Tête mobile pour plus de précision

- Compactage embarqué
- Autonomie totale sur le terrain
- Outil polyvalent capable de réaliser des pièces d'enrobés de qualités
- Un seul passage
- Remise en circulation rapide
- Plus résistant dans le temps qu'un enrobé à froid
- Une qualité spécifique d'enrobés projetés selon la dégradation rencontrée
- Une solution pour préparation des supports avant l'application d'une couche de roulement mince (type ECF, BBTM et ESU).

Le projecteur met une bonne couche de gravillons nécessaire au procédé, il faut attendre une quinzaine de jours pour enlever le surplus.

# Le SIRP, comment ça marche ?

Le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique vient de changer de bureau. Afin de clarifier ses fonctions, voici un petit résumé de son organisation.

Il est composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un trésorier, d'un secrétaire et de représentants élus de nos trois communes.

Ce syndicat créé en 1990 au départ avec les communes de Villemer et Treuzy-Levelay, est maintenant constitué de trois communes avec l'intégration de Nonville en 2015. Ce syndicat a pour but d'organiser la cantine, la garderie, les transports scolaires et l'entretien des écoles.

L'équipe du SIRP est là pour gérer également le budget et organiser les dépenses allouées aux trois écoles et aux services y afférent.

C'est donc ce syndicat qui gère les agents qui travaillent dans les écoles (Atsem, personnel de cantine, personnel de garderie, personnel de surveillance cour et transport). Les enseignantes, quant à elles, dépendent de l'Éducation Nationale, elles participent aux conseils du SIRP.

Le siège du SIRP est basé à Nonville, mais la présidence, elle, change tous les six ans à tour de rôle, pour ce mandat, elle est à Nonville. Voici un petit organigramme, ci-dessous, pour vous présenter les membres du SIRP et vous permettre d'y voir plus clair:

NONVILLE	TREUZY-LEVELAY	VILLEMER
Présidente	vice-Présidente	vice-Présidente
Marie Moretti	Patricia Pillot	Florence Bodin
Jean-Luc Defaux (Trésorier)	Sandrine Mas	<b>Gwladys Martin</b>
Ophélie Dequeant	Henry Canault	Caroline De Sousa
Émilie Maupied	Delphine Naegellen	Martine Saintemarie
Loïc Stier	André Pisani	Catherine Anselme
Jean-Claude Belliot	Michel Durosset	Xavier Henry

Cette année nous accueillons 104 élèves dont 42 sur Villemer (14 petits, 9 moyens et 19 grandes sections). Pour tout renseignement, contacter Christine Viallatte, mairie de Nonville au 01 79 19 00 02.

# **F**ête de fin d'été

Les Villemerois (es) ainsi que tous les habitants de la Communauté de Commune de Moret Seine&Loing étaient invités, le 28 août dernier, à venir rencontrer les acteurs de l'Espace des Habitants afin de découvrir les activités.

La mobilisation des services du territoire de la Communauté de Commune (Espace des Habitants, Centre social de Champagne-sur-Seine et le service jeunesse et culture) a permis la mise en place d'une journée exceptionnelle de découverte et d'activités tout en respectant les consignes sanitaires.

#### **POUR LES ENFANTS**

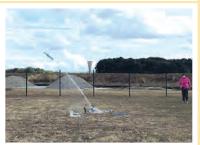
Les enfants venus avec leurs parents, grands -parents et avec les animateurs des différents sites EDH du territoire ont pu participer à des jeux d'intérieur et d'extérieur, atelier de peinture sur galets, grands jeux en bois, mini golf pour les ados, créer des fusées à eau puis assister à leur lancement...



A vos couleurs, ateliers peinture sur galet, beaucoup de concentration chez les enfants.









Après la construction de leur fusée à eau, les enfants ont pu à l'aide des animateurs procéder au lancement.
Après le pompage, le décollage et le plaisir partagé de la voir s'envoler dans les airs... avec plus ou moins de succès.



Les terrains de tennis ont été investis par un parcours de mini golf et des grands jeux de bois.

#### POUR LES PLUS GRANDS

Initiation Batucada (musique avec percussions traditionnelles du Brésil dont les formules rythmiques en font un sous-genre de la samba) et percussion; Un stand de permaculture était présent afin de présenter les ateliers proposés toutes les semaines et de réfléchir au projet de potager sur le terrain de la Maison des Habitants. Cela a été aussi l'occasion de monter collectivement deux composteurs commandés au préalable auprès du SMICTOM. Le SMICTOM tenait lui aussi un stand qui a permis pendant toute cette journée de présenter ses actions et de prendre commande de composteurs.



Ci-contre, moment de partage entre petits et grands aux percussions. Ci-dessous, l'atelier permaculture échange autour du projet de jardin et construction de composteurs.





L'après-midi s'est terminé dans la bonne humeur par un cocktail avec la présence de certains élus : Michel Gonord (maire de Champagne-sur-Seine), Patrick Septier (Président de la Communauté de Commune de Moret Seine&Loing), Franck Beaufreton (maire de Villemer), Laurence Klein (mairesse de Villemarechal-Saint-Ange-

Le-Veil), Marie-Claire Perini (mairesse de La Genevraye), François Deysson, (maire de Villecerf), Philippe Desvignes (maire de Flagy), ainsi qu'un certain nombre d'élus municipaux.

Nous vous rappelons que l'Espace des Habitants est à votre disposition et à l'écoute de vos demandes individuelles dans



un nombre non exhaustif de domaines (informatique, permaculture, aides administratives de tous types...). Pour toute information on 64 32 81 83.

# Poids lourds

Une réunion, afin de faire le point sur l'expérimentation de l'interdiction des poids-lourds sur la RD 403, a eu lieu au Conseil Départemental de Seine-et-Marne à la demande des maires des communes traversées par cette dernière depuis Nemours jusqu'à Varennes-sur-Seine.

En présence des élus communaux un débat avec Mme Isoline Garreau-Millot , Vice-Présidente du Conseil Départemental ainsi que M. Xavier Vanderbise, Vice-Président du Conseil Départemental accompagnés des différents responsables des routes et aménagements au sein du département 77 a donné lieu aux mesures et actions suivantes :

- Une prolongation de l'expérimentation jusqu'au 31 décembre 2021.

- La mise en place de panneaux rappelant l'interdiction à chaque entrée d'agglomération et à chaque carrefour avec une route départementale soit 18 pan-



neaux et le renforcement de la signalisation aux extrémités de la section concernée.

- Un courrier du Conseil Départemental sollicitant des contrôles réguliers sera adressé aux forces de l'ordre.
- Une intervention sera engagée auprès des sociétés éditrices de logiciels GPS.

Il est à noter que cette mesure ne s'appliquera pas aux agriculteurs pas plus qu'aux entreprises locales de transport afin de ne pas perturber leurs activités de travail.

Franck Beaufreton

# NTERVIEW/ SENCONTRE Gwladys Martin

Rencontre de Mickaël Chailloux, Hypnothérapeute à Écuelles habitant de Rebours, partage son métier.

**Gwladys Martin :** Peux-tu te nous parler de ton parcours ?

**Mickaël Chailloux:** Mon métier principal est informaticien, j'ai découvert l'hypnose il y a 5 ans en tant que client pour l'arrêt du tabac.



À la suite de ces séances je me suis beaucoup renseigné puis j'ai suivi des formations à l'Arche. Plusieurs modules étalés sur 2-3 ans avec des périodes de pratique.

En parallèle j'ai fait une formation de coaching. Aujourd'hui je m'initie en plus au courant thérapeutique de la thérapie stratégique et systémique.

GM: Peux-tu présenter ton travail?

**MC**: C'est un accompagnement de la personne. J'utilise l'outil du coaching pour aider la personne à avancer sur un projet, j'utilise l'hypnose pour aller visiter certaines contraintes à l'intérieur de la personne si besoin avec une approche systémique : c'est-à-dire que l'on regarde dans son environnement comment la personne fonctionne.

**GM :** Quelles sont les qualités nécessaires pour être hypnothérapeute ?

**MC**: Les qualités on les travaille avec le temps, mais je dirai : de l'empathie, il faut être intéressé par la personne, utiliser l'écoute active et faire preuve de créativité.

**GM**: L'hypnose en cabinet?

**MC :** C'est une thérapie brève. En général je vois les gens 3-4 fois.

Le premier rendez-vous permet de définir la problématique ou l'objectif sur lequel vous désirez travailler. Les séances suivantes sont le cœur et le suivi de l'accompagnement.

Ce sont des séances individuelles hypnose/coaching pour un tarif de 60 euros.

**GM**: Pourquoi vient-on consulter un hypnothérapeute? **MC**: Pour accompagner une personne dans l'arrêt du tabac, l'aider à gérer des émotions : stress, phobies, anxiété, angoisse, panique, nourritures.

Au-delà de la consultation en cabinet, je dispense des séances de découverte de l'hypnose ou d'approfondissement de l'hypnose.

N'hésitez pas à consulter son site www.cofeah.com qui est très complet et sa page Facebook.

Pour le contacter : mickael.chailloux@cofeah.com ou 06 98 44 64 96.

Chers habitants de la ruelle des Sureaux, de la Place des Pâtureaux ou clients du commerce, nous sommes conscients que les places de stationnement sont en nombre insuffisant, mais faîtes en sorte que nos éboueurs puissent passer sans souci dans ces deux rues afin

de pouvoir relever les bacs à ordures ménagères, les mardi et jeudi matin. Vous en remerciant, sachez que le Conseil travaille sur le sujet du stationnement au coeur de notre village.



# BORNE TEXTILE

Afin de rendre l'accès plus facile la borne textile a été retirée du parking du cimetière, libérant une place de parking, et a trouvé place le long de la salle polyvalente.

Villemer obtient de très bons scores en terme de dépôt de textile, alors continuons nos efforts pour le recyclage. On compte sur vous...



# **SDESM: Qu'est-ce que c'est?**

Dans les milieux ruraux, comme Villemer, la maîtrise d'ouvrage des renforcements et des extensions sur le réseau électrique sont à la charge de la commune ou de la collectivité. La plupart des communes ont choisi de se regrouper et de transférer leurs compétences à un syndicat d'électrification. L'évolution des technologies et la libéralisation du marché de l'électrification sont venues renforcer les demandes des habitants et les travaux à entreprendre. Par ailleurs, les préoccupations récentes sur la maîtrise de l'énergie conduisent à rechercher des solutions efficaces à l'échelle départementale. Pour nous, il s'agit du Syndicat Des Énergies de Seine-et-Marne, basé à La Rochette. Il intervient sur tous les types d'énergie, photovoltaïque, bois, géothermie, méthanisation...

Comment ce syndicat fonctionne t-il sur l'ensemble du « petit » département de Seine-et-Marne ?

Le département étant très important, il a été divisé en 8 territoires. Chaque commune élit 2 délégués, pour Villemer, Éric Deshayes et Freddy Bodin. Ces nombreux délégués se réunissent tous les 6 ans afin d'élire les représentants de leur territoire (de 2020 à 2026).

Territoires SDESM 2020



En ce qui concerne notre territoire Pays de Nemours, Gâtinais et Moret, les élections ont eu lieu à Villecerf et ont désigné 9 délégués qui font donc partie des 81 membres du comité syndical.

Ont été élus pour notre territoire :

- Jacques Illien de Villecerf
- Gérard Genevieve de Poligny

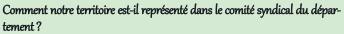


- Gérard Balland de Nonville
- Secundo Cofreces de Bagneaux/Loing
- Michel Dubarry de Buthiers
- François Fortin de Moret-Loing-et-Orvanne
- Freddy Bodin de Villemer
- Alain Rodriguez de Château Landon
- Daniel Beaudi de Bransles

Puis les quatre-vingt-un membres du comité syndical se sont réunis afin d'éta-

blir le bureau syndical qui compte un Président et quinze vice-Présidents. Pour le moment la première réunion a permis l'élection des 8 premiers vice-Présidents, et les 7 autres seront élus le 14 octobre.

Pierre Yvroud (maire de la Rochette) a été reconduit à la Présidence.



Il est à noter que parmi les 8 premiers vice-Présidents, Jacques Illien a déjà été étu, venant de la commune de Villecerf et représentant notre territoire Pays de Nemours, Gâtinais et Moret.

Nous espérons obtenir d'autres postes de Vice-président le 14 Octobre.

Précisons aussi que Freddy Bodin de Villemer, a été élu au Conseil d'Administration d'une des deux sociétés d'économie mixte, Bi-Metha 77, projet de méthanisation sur la commune de Dammarie-les-Lys et élu à la Commission Consultative Paritaire « transition énergétique ».

Concrètement que fait le SDESM?

Il est une aide pour les communes dans de nombreux projets tels que :

L'enfouissement des réseaux : à la demande des communes adhérentes et des maîtres d'ouvrages, il assure la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement de tous les réseaux secs (basse tension, éclairage public, communication électronique). Le renforcement des réseaux électriques : le syndicat intervient, suite à une signalisation d'Enedis, pour adapter le réseau public aux nouveaux besoins des abonnés. En effet, lorsque des usagers rencontrent des problèmes d'alimentation (chute de tension, coupures...), il est nécessaire d'intervenir pour améliorer la qualité de la fourniture du courant.

Les raccordements des propriétés bâties au réseau public : Un branchement simple, à la charge du propriétaire, peut nécessiter une extension du réseau ou un renforcement de ce réseau. Le SDESM prend en charge uniquement les raccordements des bâtiments publics communaux. Les raccordements des particuliers sont réalisés par Enedis.

<u>Le contrôle des concessionnaires</u>: le syndicat contrôle les activités de ses concessionnaires, Enedis et GRDF, et l'état du réseau afin de maintenir un service public de qualité.

La mise en oeuvre de la transition énergétique : le syndicat a mis en place un service « énergie » qui permet aux communes de mutualiser un conseiller énergie et de bénéficier des services d'un expert indépendant afin par exemple de réaliser les diagnostics énergétiques des bâtiments communaux. A cela s'ajoute un accompagnement dans l'achat d'énergie, dans la mobilité propre et dans la production d'énergies renouvelables.

<u>L'éclairage public</u>: il accompagne les communes dans la gestion de leur parc d'éclairage public en assurant la maintenance, en réalisant des travaux de rénovation et d'extension et en les aidant financièrement.

L'avenir de Villemer dans les énergies?

Notre village va devoir continuer à évoluer sur un certain nombre de sujets, petit à petit, et en fonction des moyens. L'enfouissement des réseaux pourrait par exemple améliorer la qualité de certaines infrastructures, diminuer la maintenance tout en embellissant la commune. L'éclairage public pourrait être transformé avec les nouvelles technologies de façon à consommer moins d'énergie. Autant de sujets qui devront être travaillés par le conseil municipal avec l'aide du SDESM.



Cette commission est créée au sein du Conseil municipal. Elle a pour but de gérer les problèmes rencontrés autour des animaux de notre village. Elle est composée de quatre membres : Catherine Anselme, Christian Bertaux, Florence Bodin et Martine Saintemarie.

Son adresse mail : commission.animaux@hotmail.fr

# Forum des associations

C'est dans notre village, le 26 septembre, à l'espace des habitants, que se sont réunis les associations des vingt-trois villes et villages de la communauté de communes Moret Seine&Loing.





Nous avons tous des associations dans nos villages, parfois en doublon, mais parfois nous pouvons trouver l'activité qui nous convient le mieux dans le village d'à côté. Encore faut-il le savoir! C'est dans ce but de mutualisation qu'a été créé ce salon des associations de la Communauté de communes.

Covid oblige, le salon a eu lieu en extérieur, avec la fraîcheur qui a commencé à s'installer dans notre région avec de forts vents, il faut remercier d'autant plus les bénévoles de toutes les associations présentes qui ont dû braver ces mauvaises conditions. Les visiteurs ont également dû faire preuve de courage pour venir visiter les stands .C'est exactement dans ce genre d'action que la Communauté de communes prend toute son ampleur. Rassemblons nos forces et nos énergies!







#### ASSOCIATIONS PRÉSENTES:

Amis de l'huilerie (Boisroux)

Atelier Siège Tapisserie 77 (La Genevraye)

Bellydance (Ville-Saint-Jacques)

Bulles et Eau (Nanteau-sur-Lunain)

Collage (association école la Genevraye)

Comité des Fêtes de Villemaréchal

CSLV Country (Villemer)

CSLV Danses de Salon (Villemer)

CSLV Tennis de Table (Villemer) Goûter d'Art (Montarlot)

CT<sub>2</sub>S (Moret Loing et Orvanne)

Danses Folkloriques (Villecerf)

Foyer Rural de Villecerf

Grinn Perma (Maison des habitants Villemer)

La Loingtaine (Montigny-sur-Loing)

L'Envol

Les Villages bougent (Treuzy-Levelay)

Mieux Vivre avec le Yoga (Montigny-sur-Loing)

MLO Fitdanse (Moret Loing et Orvanne)

MLS Com

Objectif Terre

Sauvegarde du Patrimoine (Villecerf)

Seine et Marne Aéromodélisme Club 77 (Ville-Saint-Jacques)

Taiki-Budo (Ville-Saint-Jacques)

Théâtre des enfants de Montarlot

Ce forum permettait de découvrir les associations de notre Communauté de communes et de s'inscrire. Nous pouvons saluer la présence de nombreux élus, comme ci-contre sur la photo, Françis Duchateau (maire de Ville-Saint-Jacques), Alphonse Phan (directeur de EMH), Franck Beaufreton (maire de Villemer), François Deysson (maire de Villecerf) et Patrick Septiers (Président de la Communauté de communes).



# **Éducation&Sport Canin Villemerois**

Le Club d'Éducation Canine Villemerois, qui a plus de douze années d'existence, a pour vocation d'éduquer les équipes « Maître-Chien » pour les habituer à mieux vivre ensemble dans la vie de tous les jours.

L'ESCV est une association gérée et animée par des bénévoles, des éducateurs diplômés SCC ou en cours de formation, au service du chien, de son éducation, de son intégration dans la vie, sans oublier le sport et les compétitions canines, dans un climat convivial.

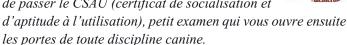


#### LES ACTIVITÉS ÉDUCATION

Parce qu'un chien bien éduqué est un chien heureux! Parce qu'un maître dont le chien est bien éduqué est un maître heureux!

Cette vie en société suppose des règles de bonne conduite, la définition des droits et des devoirs de chacun, des actes autorisés et des faits défendus. Sans ces principes de base clairement établis, vous vous exposez à une cohabitation conflictuelle et vouée à la déception et à l'échec.

Au club, notre objectif est donc de vous aider à donner à votre chien une éducation élémentaire pour en faire un animal sociable, facile à vivre, bien élevé, pour votre bienêtre mais aussi pour son confort et son équilibre. Le programme d'éducation doit vous permettre de passer le CSAU (certificat de socialisation et



#### **RING**

Jugée parfois trop rigide, cette activité permet pourtant de sélectionner des lignées de travail. C'est une activité sportive qui combine exercices d'obéissance, de saut et de défense. Cette discipline requiert donc une grande rigueur de la part du conducteur et demande à être exercée par des chiens bien équilibrés et obéissants.

#### SECTION BERGERS ALLEMANDS

C'est une section accessible aux propriétaires de bergers allemands inscrits au LOF et désireux de présenter leur chien pour :

- Training et placement pour confirmation et expositions beauté spéciales CCBA
- CSAU et TAU spécial BA
- Brevets chiens de défense
- Korung allemande

Les entraînements ont lieu tous les jeudis après-midi et un dimanche sur deux.

Adresse du terrain : Route du Coudray 77250 Villemer

Président : Marc Fourneau

Tél. 06.61.56.90.67 - E-mail: escv77@gmail.com

# Chemin de Villeron

Les gros travaux de voirie pour cette année 2020 sont porter sur le chemin de Villeron.

Dans la continuité de la remise en état de notre voirie, qui fait tout de même 18 km, il a été décidé de refaire le chemin de Villeron pour un coût de 19 650€ TTC. Après cela, tout le Luat est refait, une volonté de votre nouveau Conseil, boucler au mieux chaque projet.





L'entreprise Goulard devait effectuer les travaux semaine 40, mais cause d'intempéries, ils sont repoussés à une date ultérieure, non communiquée. Dans le même temps le trottoir devant l'église sera refait.



Je vous informe que les Sapeurs-pompiers de Nemours se-

ront de passage dans votre commune entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 décembre afin de proposer le calendrier 2021 aux habitants.

Ils seront forcément en uniforme et pourront justifier leur identité ainsi que leur appartenance au corps départemental, ceci dans le strict respect des gestes barrières vis à vis du contexte sanitaire actuel.

Mickaël Nourry, Président de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Nemours

# Pour nos animaux

Un grand merci à vous tous, pour vos dons de couvertures qui ont été au delà de nos espérances. Merci pour eux. Dominique Dandry

> Une information à faire passer dans votre journal, une seule adresse : lelien.villemerl@hotmail.fr



# Je règle une facture locale en ligne



## + simple et + sûr : le paiement en ligne !

Vous avez reçu une facture ou un avis de somme à payer pour l'usage d'un service public local (eau, cantine scolaire...) ? La paiement par internet est proposé sur tipi.budget.gouv.fr ou sur le site de la collectivité

Payez en ligne! Plus besoin de vous déplacer ou d'envoyer un chèque! Cette fiche vous présente les étapes du paiement sur tipi.budget.gouv.fr.

#### Vous avez besoin de :

- > la facture à régler
- > votre adresse électronique
- > votre carte bancaire OU, pour payer par prélèvement unique, les identifiants de votre espace Particulier impots.gouv.fr et, lors de la première utilisation, un RIB.

Payez en quelques clics!



Total a payer 231.50 €

Yous pouvez payer le soide de la cotisation selon run des modes su

- par internet, en vous connectant aux www.tipl budget gouv fr et er
identifiant colectivité. X/7299

Référence. 2010-EM-00-1333

#### Accédez au service de paiement en ligne

- Dans votre navigateur internet, saisissez l'adresse du site tipi.budget.gouv.fr.
- Vous accédez à la page d'accueil de ce site. Cliquez sur le bouton «ACCÉDER AU PAIEMENT».

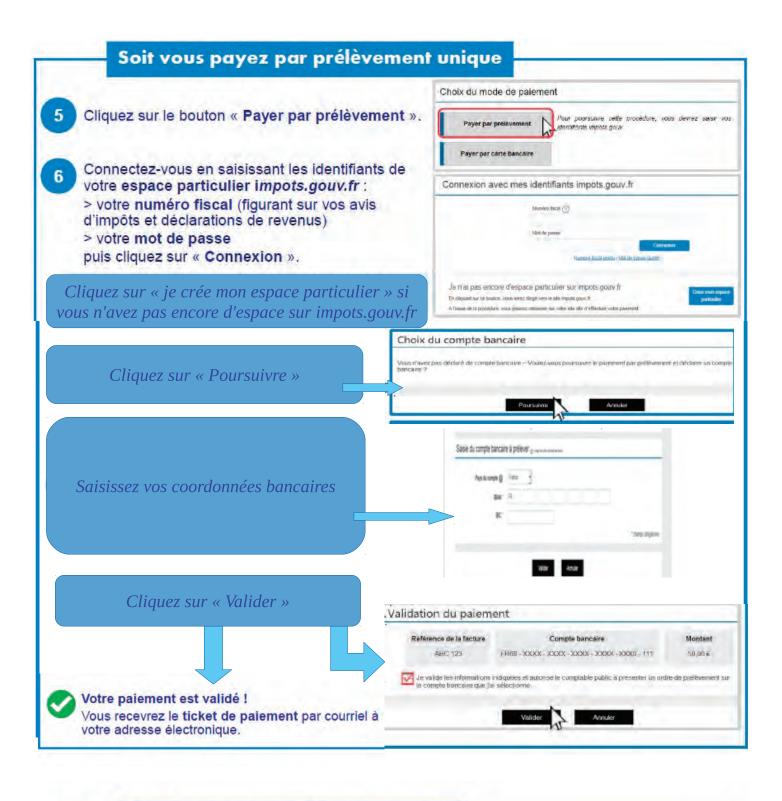


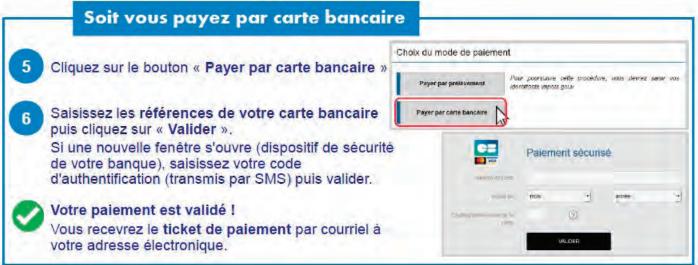
# Remplissez le formulaire

- Saisissez les informations figurant sur la facture :
  - > l'identifiant collectivité puis cliquez sur
  - « Confirmer »
  - > la référence de la dette ou de la facture puis
  - « Confirmer ».
- Saisissez ensuite :
  > le montant dû TTC, avec les centimes ou « 00 »
  > votre adresse électronique, deux fois, puis
  « Confirmer ».









# LA RANDO DES HAMEAUX de Villemer Dimanche 1er novembre 2020

2 parcours balisés et encadrés de 14 et 22 km

à travers les hameaux de Villemer, en empruntant les chemins forestiers et ruraux



Retrouvez le parcours sur le lien https://out.ac/vKcnK

Départ salle polyvalente de VILLEMER, Traversée des hameaux de REBOURS, VILLERON,

LE LUAT, LE COUDRAY, BEZANLEU, MONTMERY

pour finir à VILLEMER

pour finir a VILLEIVIEK nous passerons tout à côté du Pimard et du Domaine du Gallois

Point ravitaillement au km 7 et km 14

TARIF: 3€ - enfant -16 ans gratuit

Inscription sur place





# CONSEILS DE SÉCURITE

Soyez prudent lors des traversées de route Les règles de sécurité routière sont aussi applicables pour les vélos Tenue de sport conseillée, vêtement chaud et de pluie

Pensez à vérifier quelques points sur votre vélo PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE - RESPECT DES MESURES SANITAIRES

Organisée par la Commission Culture de Villemer et le CSLV section Pétanque

Renseignements Franck: petotfranck77@yahoo.fr